



162 ST-DENIS  
Tel. Est 493

# L'AUTORITE



Abonnement:  
Par maille . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

## L'heure des revendications

### Le prochain appel au peuple

Le parlement vient de reprendre ses travaux, qui seront probablement interrompus de nouveau à brève échéance parce que les députés seront obligés de venir demander au peuple un renouvellement de leur mandat.

Si cette prévision se réalise, l'élection prochaine sera la plus importante depuis la Confédération. C'est en quelque sorte l'avenir de notre pays qu'elle décidera. Car dans cette élection cesseront de compter les mesquines questions apparemment débattues devant le peuple. Deux seules questions méritent à l'heure actuelle notre attention : la poursuite de la guerre jusqu'à une conclusion victorieuse, et la préparation de l'après-guerre.

Ces deux questions ne relèvent point de l'un ou de l'autre de nos partis politiques. Ce sont des questions essentiellement nationales, que les deux groupes politiques envisagent sous le même angle.

Par conséquent, c'est l'esprit national et non l'esprit de parti qui devra se manifester dans le prochain appel au peuple.

Pour une fois, un candidat ne se recommandera pas aux suffrages populaires parce qu'il sera conservateur ou parce qu'il sera libéral. Et la perturbation que cause une élection générale, et les dépenses considérables qu'elle coûte au trésor public seront en pure perte, si le pays doit de nouveau élire, pour le représenter dans le parlement, des partisans et non des patriotes.

Le prochain parlement ne devrait pas connaître de démarcations de parti. Il devrait être constitué des hommes les plus habiles en affaires, les plus clairvoyants, les plus désintéressés et les plus dévoués. Ils n'en seraient assurément pas ainsi, en ce qui concerne notre parti, si nous laissons, par exemple, le sénateur Dandurand, M. Rodolphe Lemioux et M. Sévérin Letourneau faire le choix des candidats. Ces hommes-là sont incapables de déposséder l'esprit de parti. Ils se sont enrichis dans la politique, qui incarne à leurs yeux trois idéals : influence, honneurs, argent.

Nous souhaitons que le peuple, cette année, rompe définitivement avec les vieilles organisations de parti. Une ère nouvelle va s'ouvrir pour le Canada ; délassons-nous des rouages usés et entrons-y avec une organisation neuve.

Que dans chaque circonscription les électeurs restent sourds aux mots d'ordre des soi-disants chefs de cliques et mettent en lice des candidats indépendants, qui sauront placer les intérêts nationaux au-dessus des intérêts de parti.

De cette manière notre politique sera régénérée, la meilleure solution sera trouvée aux graves problèmes qui préoccupent la nation, et notre pays récoltera les fruits des sacrifices qu'il s'impose pour le salut de l'humanité.

GASTON MAILLET

### Sir Lomer doit faire travailler les députés

La Chambre de Commerce supplie vainement depuis plusieurs semaines l'honorable M. Caron de faire quelque chose pour aider les cultivateurs à augmenter la production agricole et sauver notre province de la famine. Nous ne sommes pas surpris que M. Caron n'ait pas répondu à ces pressantes instances ; sir Lomer Gouin était en vacances dans les pays chauds, et lorsque sir Lomer est absent, les ministres, comme les députés, sont réduits à se croiser les bras. Quoique ministre de l'Agriculture, M. Caron ne peut rien faire pour secourir les cultivateurs sans consulter son maître.

M. Gouin est revenu, heureusement avant la saison des semailles. Nous conseillons à M. Caron de ne pas tarder à lui soumettre le plan qu'il a dû préparer pour stimuler la production agricole.

Sir Lomer, après une longue période de repos, se mettra-t-il aussi à l'oeuvre pour résoudre les grands problèmes économiques qui se posent maintenant ou se posent au lendemain de la guerre.

Dès la signature du traité de paix, le commerce du monde va se rétablir dans des conditions nouvelles et de grands déplacements de population vont s'effectuer. Nos soldats vont rentrer au pays. Ils seront suivis de près par une nombreuse immigration anglaise, de soldats et de familles de soldats qui viendront se fixer probablement sur les terres de l'ouest ; et, si nous savons l'attirer, par une considérable immigration française et belge, qu'il n'en tiendra qu'à nous de retenir dans notre province, et qui nous aidera à faire fructifier notre domaine.

Après la guerre, nous aurons besoin d'étendre nos relations commerciales et d'attirer le plus grand nombre possible d'immigrants désirables.

Nous n'aurons ni l'un ni l'autre si le gouvernement de Québec ne prépare d'avance les voies.

Il reste neuf à dix mois avant la prochaine session. Sir Lomer Gouin devrait employer ce temps à jeter des bases au développement économique de notre province après-guerre.

Il a à sa disposition tous les jeunes députés libéraux qui ont de l'ambition et qui sont avides de travailler. Qu'ils les envoient par groupes en France, aux Etats-Unis, dans l'Amérique du Sud, puiser des renseignements sur les conditions qui seront faites au commerce après la guerre. La question de l'immigration française et belge a une importance prépondérante. M. Gouin devrait envoyer l'étudier sur place par cinq ou six députés, auxquels pourraient se joindre des représentants de la Chambre de Commerce, du Board of Trade, de l'Association des manufacturiers, de la classe ouvrière. Guidé par notre représentant officiel, M. Godfroy Langlois, une pareille mission donnerait des résultats inappréciables.

Le monde entier va se précipiter après la guerre pour conquérir le commerce de l'Amérique méridionale. Personne ne s'occupera d'en réserver une part à la province de Québec ; nous serons exclus du partage si nous ne réservons une place. Ce serait certainement un bon placement que d'envoyer aux frais de la province une mission au Brésil et dans l'Argentine, en vue de créer des relations commerciales.

D'autre part, nos députés s'instruiraient de maintes manières en voyageant. Leurs horizons s'élargiraient. Ils observeraient ailleurs des progrès qu'ils chercheraient par la suite à adapter à notre province.

Nous n'avons pas besoin de quatre-vingts députés uniquement pour les travaux des sessions de la législature, si nous restons enlisés dans la routine. Mais nos députés gagneront leur indemnité si M. Gouin les fait travailler pendant la vacance parlementaire.

OBSERVATOR

Les débitants de liqueurs n'entendent pas se laisser tondre comme des agneaux. — La première victime des manœuvres prohibitionnistes est ce bon public, qui paiera plus cher.

### Campagne d'éducation

L'Association des débitants de liqueurs a répondu à l'appel lancé par "L'Autorité", et bellement répondu.

Cent cinquante de ses membres, réunis en assemblée spéciale, mercredi, au Monument National, ont adopté à l'unanimité, manifestant le plus vif enthousiasme, une motion dont voici la teneur :

"Il est résolu que l'Association des débitants de liqueurs approuve pleinement la tentative de faire reconnaître ses droits au moyen d'une campagne de presse, et félicite les journaux, entre autres "L'Autorité", qui ont été les premiers à proclamer la justice de sa cause."

M. Georges Payette, président ; M. L.-A. Lapointe agissait comme secrétaire. Tous deux appuyèrent chaleureusement les discours qui furent prononcés à ce propos et qui étaient la cause des débitants de liqueurs par ces arguments :

Que leur commerce ayant toujours et dans tout pays, été regardé comme aussi honorable que n'importe quel autre commerce, rien ne justifiait un changement subit d'attitude à leur égard ; que les débitants de liqueurs ne pouvaient compter sur les quotidiens pour les défendre ; qu'il leur fallait cependant une tribune pour faire entendre leurs revendications, et que la meilleure tribune était un journal ; que "L'Autorité", anti-prohibitionniste depuis sa fondation, leur offrait de combattre dans leur intérêt, et leur demandait tout d'abord de pousser par tous les moyens possibles à la diffusion du journal, ce qui est facile pour les débitants de

liqueurs, lesquels se trouvent constamment en communications directes avec le public.

Qu'il est aussi de l'intérêt des marchands de liqueurs de s'assurer du concours d'autant de journaux qu'ils le pourront et d'assurer une influence plus étendue aux journaux qui épousent leur cause. De la sorte on arrivera à éclairer le peuple sur la vraie situation. Ce sont les bons auberges qui ont commencé la prospérité de toute ville et de tout district. Allons-nous consentir à ce que Montréal devienne un cimetière ? Que les débitants de liqueurs cessent de garder un silence qui leur a été si néfaste, et qu'ils parlent fort afin que leur voix soit entendue jusqu'à la Législature.

Après avoir prodigué d'unanimes applaudissements les débitants de liqueurs se mirent à l'étude de la situation à eux faite par la loi qui sera mise en force au mois de mai, et la lecture du rapport préparé par leur trésorier, M. Bougie, démontra suffisamment que la situation n'était guère brillante. En deux ans, le coût des licences a plus que doublé. Il s'élève maintenant à un chiffre allant de \$1,100 à \$2,500 par année, selon le loyer. Et à partir du 1er mai les heures de vente seront diminuées de 22 par semaine et la traite sera abolie.

Le premier mouvement des débitants de liqueurs, mouvement bien justifiable, on l'avouera, a été d'augmenter de 50 et même de 100 pour cent le prix du verre.

De sorte que c'est Baptiste qui va payer les plats cassés par le sieur John H. Roberts et Compagnie.

O vertueux prohibitionnistes, que le peuple vous doit de bénédictions !

### Pour encourager le recrutement

#### Le gouvernement fédéral aurait dû établir à Montréal une école d'aviation de vastes casernes

Si nos concitoyens du district de Montréal ne se sont pas enrôlés en aussi grand nombre qu'il eût été désirable, c'est un peu parce que les autorités fédérales ont négligé de mettre à portée de leurs regards ce qui pouvait les familiariser avec le métier des armes et de le leur faire apparaître sous son aspect attrayant.

Les premiers volontaires recrutés à Montréal — et il s'en est trouvé au moins 25,000 — ont été transportés à Valcartier aussitôt qu'ils eurent endossé l'uniforme.

Il eût été préférable, à notre avis, d'établir un camp d'entraînement dans l'île de Montréal. A l'est de la métropole, il y a d'immenses étendues de terrain où il aurait été facile d'établir de vastes casernes. A voir les soldats faire l'exercice, combien de jeunes gens auraient été intéressés, et entraînés par l'exemple, se seraient enrôlés ?

Pourquoi n'a-t-on pas aussi établi dans l'est de Montréal, une école d'aviation ? L'emplacement est assurément aussi propice que le camp Borden, dans le district de Niagara. Montréal aurait pu fournir plusieurs centaines, peut-être des milliers d'aviateurs.

L'organisation militaire a été trop exclusivement localisée hors de Montréal, hors de la province de Québec.

Il eût été préférable, après la guerre, ils ignoreraient encore tout du service militaire. Ils ne sauraient établir la distinction entre l'officier et le simple soldat, ni entre les différents services de l'armée. Quand les véhicules aériens seront aussi communément répandus qu'aujourd'hui les véhicules automobiles, nos compatriotes ouvriront encore des yeux ébahis en présence d'un aéroplane.

Le passé n'est pas irréparable. Si M. Blondin et le général Lessard veulent réussir dans leur campagne de recrutement, qu'ils essaient les moyens de propagande que nous suggérons.

Qu'ils établissent dans les faubourgs de l'est, des casernes, et une école d'aviation dans l'est de l'île de Montréal, et les recrues s'offriront au gré de leurs désirs.

OBSERVATOR.

### Raison et tort

La "Patrie" a raison quand elle tance les orateurs libéraux qui parcourent la province en prêchant cette monstrueuse doctrine que la liberté réside dans la négation des devoirs du citoyen. Récemment, dit-elle ils nous ont fait assister à une campagne effrénée contre la conscription, quoiqu'il ne fut pas question de service obligatoire, et ils ont tant affolé les esprits qu'ils ont tari la source des enrôlements volontaires, pour la défense du pays autant que pour le service d'outre-mer.

Mais la "Patrie" a tort, quand elle tance les mêmes libéraux qui rient contre le coût élevé de la vie et les traits de démagogues.

L'hon. M. Crothers est un farceur que sir R. L. Borden devrait mettre dehors avec une pelle. Il n'a pris encore aucune action contre les exploités, les vampires, les accapareurs de denrées alimentaires. Nous allons encore une fois donner un conseil ou plutôt un avertissement à nos ministres canadiens-français à Ottawa. Qu'ils poussent le ministre du Travail l'épée dans les reins, sinon ils s'en vont à la ruine, les uns après les autres. Nous ne nous générons d'autant moins pour être francs avec MM. Blondin, Patenaude et Sévigny que nous avons rarement manqué de souligner les occasions où ils ont fait véritablement leur devoir d'hommes d'Etat. L'ordre en conseil sur le coût des nécessités de la vie devrait être révisé "instantanément". Cette histoire de ne prendre des procédures qu'après consultation avec les conseils municipaux et qu'après permission du procureur général, est une fumisterie de mauvais aloi et une insulte au bon sens et à l'esprit public.

JUSTUS.

### La paroisse St-Jacques

QUE LA COMMISSION LUI DONNE UNE ECOLE MATERNELLE ET UNE ECOLE DE GARÇONS.

ELLE PAIE DEPUIS LONGTEMPS DES TAXES

L'Autorité n'a pas été tendre, à l'occasion, pour le juge Eugène LaFontaine, membre de la Commission scolaire catholique.

Voilà pourquoi elle est d'autant plus à l'aise, aujourd'hui, pour le féliciter de s'être rallié, mardi, à la majorité de ses collègues en faveur de l'achat d'un terrain où construire une école, à l'angle des rues Sanguinet et DeMontigny.

La Commission a bien agi de ne pas persister à rester plus longtemps dans le statu quo, en laissant à la future Commission toutes les questions pendantes. Au lieu de s'ingénier à alourdir la tâche des prochains commissaires, son devoir est au contraire de l'alléger en laissant le moins de besogne possible à ces nouveaux venus, à qui il faudra nécessairement quelques semaines pour se mettre au courant.

Que la Commission scolaire n'en reste donc pas là. Il est entendu que la paroisse Saint-Jacques a besoin de deux écoles : une école maternelle et une école de garçons.

Le commissaire LaFontaine fait preuve d'une excellente entente de l'intérêt public en préconisant les écoles maternelles. D'où il en viendra facilement à la conclusion que le coin des rues Ontario et Sanguinet ne convient pas le moins du monde à une école maternelle et que celle-ci a sa place toute trouvée à l'angle des rues Sanguinet et De Montigny, endroit plus paisible dont la Commission vient de s'emparer.

En outre c'est un terrain plus vaste et dans une autre partie de la paroisse qu'il faut pour l'école de garçons destinée à remplacer l'école Saint-Jacques, qui s'élève actuellement au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Les révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, qui n'ont fait pour l'instruction dans Saint-Jacques, méritent qu'on mette à leur disposition un nouveau local de tout premier ordre à la place de celui où ils se dévouent depuis si longtemps.

Qu'ils ne craignent pas de le ré-

### LA CHUTE DES AUTOCRATES



Histoire sans paroles... dédiée à sir Lomer Gouin et au maire Martin et qui peut au besoin leur servir... de leçon.

### Dans Cartier

M. Samuel Jacobs

Nos amis les Israélites de la division Cartier (quartiers St-Louis et St-Jean-Baptiste) viennent de frapper un grand coup. Ils viennent, au nombre de 3,500, de choisir comme candidat au parlement d'Ottawa l'éminent avocat qui a nom Samuel Jacobs. Celui-ci peut être considéré comme du d'avance. Contrairement à ce qui se voit dans la plupart de nos conventions canadiennes, nos compatriotes, dont nous admirons le grand esprit civique, ont choisi un des meilleurs parmi les leurs. M. Jacobs est un homme possédant de très fortes qualités.

Nous recommandons à tous nos amis, aux libéraux comme aux conservateurs, de supporter ce candidat de tout premier ordre. Outre de s'assurer les services inappréciables d'un homme de haute valeur les électeurs de Cartier feront d'une pierre deux coups. D'abord, ils éliront un député idéal et ensuite ils nous débarrasseront des ambitions effrénées, déraisonnées d'un Rodolphe Lemioux qui, à la sourdine, essayait, mais hennissement sans succès, de se faufiler et surprendre la bonne foi des électeurs de St-Louis.

Que l'ancien ministre des Postes, qui laissait crever de faim avec de petits salaires ses nombreux employés depuis les plus humbles facteurs aux plus gros officiers, s'en retourne à Gaspé.

Les gens d'en bas de Québec sont fâchés à l'emploi.

Ici, à Montréal, ça devient de plus en plus difficile. Ceux de la rue St-Jacques comme ceux de la rue St-Denis et de la rue Ste-Catherine, en ont assez de ces m'a-tu-ten genre Rodolphe Lemioux.

La candidature de M. Jacobs confirme ce que disait, il y a quelque temps, l'Autorité, à savoir : que pour être député de St-Louis il fallait être choisi ailleurs que dans le bureau de M. Sévérin Letourneau ou dans l'office de M. Rodolphe Lemioux.

UN ANCIEN ELECTEUR

de M. Bickerdike.

clamer et qu'on s'empresse de les satisfaire aussitôt en achetant sans retard un second terrain destiné, celui-là, à l'école de garçons absolument moderne à laquelle a droit la vieille paroisse de Saint-Jacques, qui paie depuis si longtemps des taxes à la Commission Scolaire.

L'AUTORITE.

### Grosse nouvelle

Le commissaire Coté démissionnerait

Nous apprenons de source autorisée que des listes vont être mises incessamment en circulation parmi les électeurs de Montréal, demandant la démission du contrôleur Côté. Le mauvais état des rues, les absences prolongées et répétées du commissaire des travaux publics, et d'autres raisons graves déchaîneraient cette nouvelle tempête parmi les propriétaires et autres citoyens dégoûtés du système actuel. Le groupe de citoyens qui s'occupera de recueillir les signatures est composé de gens très en vue et contribuant dans une large part au trésor municipal. On compte recueillir plus de 50,000 signatures.

Le dossier de M. Côté est si chargé, dit-on, qu'il justifierait une bonne douzaine de brefs de quo warranto.

### Le blé en franchise

On ne saurait imaginer rien de plus risible que la mauvaise humeur du "Canada", en face de la décision du gouvernement d'Ottawa de supprimer les droits sur le blé et la farine de provenance étrangère. En adoptant, partiellement, la politique qui en 1911 a causé la chute du gouvernement Laurier, le gouvernement conservateur donne en quelque sorte une revanche au parti libéral, et le "Canada", s'il était sincère, s'en réjouirait comme s'en réjouissent tous les bons libéraux. Il est très satisfaisant de voir nos adversaires accepter un article de notre programme, et, en envisageant sous un autre aspect l'admission du blé en franchise, le "Canada" laisse inutilement voir qu'il ne combat pas pour les principes, mais uniquement pour le pécuniaire.

Pour notre part, nous déposerions volontiers les armes et accorderions de bonne grâce notre appui aux conservateurs s'ils voulaient adopter dans son intégralité la doctrine libérale.

Nous les félicitons d'être entrés dans la bonne voie et les invitons à persévérer.

Le tarif gagnerait à être modifié beaucoup plus profondément. Ce n'est pas assez de pouvoir librement échanger avec nos voisins le froment et la farine de froment ; en tout temps nous devrions avoir le libre échange des produits alimentaires, et en ce moment où les Etats-Unis et le Canada combattent ensemble, il serait raisonnable qu'ils missent virtuellement en commun leurs ressources économiques.

Nous voudrions voir abolir les droits de douanes sur tous les produits agricoles, comme il était stipulé dans la convention réciproque Taft-Fielding. Les conservateurs pourraient ensuite rendre des points aux libéraux en admettant pareillement en franchise les instruments aratoires, les tracteurs et machines agricoles. Ces machines agricoles sont fabriquées au Canada par un trust si puissant qu'il écoule avec succès ses produits sur le marché américain et sur les marchés européens, en dépit de toute la concurrence que peuvent lui faire les fabricants étrangers. Avant la guerre, les machines agricoles canadiennes se vendaient même moins cher en France qu'au Canada, ce qui prouve que le tarif servait tout simplement à permettre aux manufacturiers d'exploiter les cultivateurs canadiens.

L'agriculture se plaint de manquer de bras. Qu'on exempte de taxe les machines afin d'en diminuer le coût, et, les machines suppléeront à la pénurie de main-d'oeuvre.

Il conviendrait d'enlever aussi les droits sur les automobiles et les camions automobiles, sur lesquels la douane prélève actuellement 42 1/2 %.

L'automobile et le camion automobile sont devenus dans la vie moderne des articles de première nécessité, sur lesquels il est révoltant d'avoir à payer un droit d'entrée de 42 1/2 %.

HENRI CLOU.

# La prospérité revient ; et si vous voulez réussir en affaires, vous devez annoncer



THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

SEMAINE PROCHAINE

Georges Flateau

dans

"LE DANSEUR INCONNU"

et

Mmes Jeanne Demons, Simone Rivière, Lussier, etc. MM. Maurice Pelletier, Armand Robi, Mallet, Pellerin, Godeau, Coullée, Lacroix, etc.

Matinée tous les jours sauf le lundi

PASSE-TEMPS

SAMEDI — DIMANCHE

Production Fox

LA PERTE DES MILLIONS

Interprété par George Wash, avec tous les titres en français.

SEMAINE PROCHAINE—Semaine de grands spectacles

LUNDI, MARDI, MERCREDI Jeudi, Vend., Sam., Dim.

CLARA KIMBALL YOUNG THIEDA BARA

"LE PRIX DE SA VIE" "LA FAVORITE DE PARIS"

La Favorite de Paris est basée sur l'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo. "NOTRE DAME DE PARIS"

Théâtre CANADIEN

LA CULOTTE

Semains du 23 avril En 3 Actes. Par, HENRI MIRAL

Théâtre GAYETY

BURLESQUE DE LUXE SEMAINE DU 23 AVRIL

MAIDS OF AMERICA

Compagnie de 50 jolies filles Matinée: 15 à 25c. Soirée: 15 à 75c

PARC SOHMER

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

VAUDEVILLE et attractions extraordinaires

La BANDE du PARC — 30 Artistes 3 et 8 hrs P.M.

Admission 10c

Au Théâtre National

C'est lundi prochain 23 avril, en soirée, que M. Georges Flateau fera sa rentrée si impatiemment attendue, au Théâtre National.

Rarement artiste français a soulevé pareil intérêt et dévouement unanime d'élogez, aussi depuis une quinzaine de jours, par le degré d'animation de cet événement artistique qui sera le jour de la saison théâtrale.

"Georges Flateau au Théâtre National la semaine prochaine" voilà l'exclamation qu'on entend de toutes parts et qui indique bien le degré de popularité qu'a su conquérir en si peu de temps le grand comédien de la revue "Tape dans le tas".

Certes, voir Flateau dans son véritable emploi de jeune premier de comédie sera pour nos amateurs de théâtre un régal sans pareil et les convives seront nombreux à ces agréables représentations. "Le Danseur Inconnu" de Tristan Bernard, est un véritable bijou et l'esprit y fourmille à profusion.

Mme Jeanne Demons, qui au cours de ces trois dernières années a su se créer une réputation de grande artiste parmi notre population et que nous n'avons pu entendre cette année, retenue qu'elle était au Théâtre français de New York a bien voulu pour la circonstance, assurer le concours de son beau talent à ces représentations extraordinaires qui bénéficieront ainsi d'une interprétation remarquable. Il n'est pas besoin de rappeler la physionomie souriante, jeune, délicate et expressive de Madame Jeanne Demons, personne n'en a perdu le souvenir et l'on imagine volontiers le charme prenant qui se dégagera sur la scène de la rencontre de deux artistes aux allures aussi jolies que Mme Demons et M. Georges Flateau.

Mais là n'est pas le seul atout de la distribution. Nous aurons en effet le plaisir de revoir sur la scène du National, M. Maurice Pelletier dont le talent noble et sincère sait si bien émouvoir. Pour la première fois depuis cinq ans, M. Armand Robi reparaîtra les pieds sur la scène du Théâtre National et tout imprégné de la discipline artistique de la maison il y sera l'excellent Robi des compositions originales et personnelles. M. Mallet lui aussi nous donnera quelques chose de très réussi sur cette scène qui vit, des années durant, nos nombreux succès. MM. Pellerin, Godeau, Coullée, Lacroix et Mme Rivière contribueront grandement au succès général.

M. Godeau dont la réputation comme metteur en scène n'est plus à faire assurera cette tâche avec toute la science et le goût artistique qu'on lui connaît.

Pour les représentations de M. Georges Flateau il y aura matinée tous les jours, sauf le lundi.

Au Gayety

Il nous est présenté pour la semaine prochaine au Gayety un spectacle musical d'une grande gaieté. La troupe qui fera les frais de la représentation, les "Maids of America", ne manquera pas de renporter un beau succès.

La comédie est intéressante. L'intrigue soutient du commencement à la fin, et agrémentée de danses gracieuses par de jolies filles très élégantes.

Une foule de chansons fort jolies seront interprétées par les membres de la troupe et le rire ne manquera pas de souligner les fines réparties dont se compose l'œuvre.

Soit, il y aura une belle représentation au Gayety la semaine prochaine.

Théâtre Canadien-Français

Miral est un homme qui fait du rire une spécialité. Il sait être comique, il sait aussi où trouver le comique. C'est une vraie gageure. Ainsi pour la semaine prochaine, il prend "La Culotte" (comédie en 3 actes) des deux grands auteurs comiques de l'époque, André Sylvestre et Louis Artus, et la met à l'affiche. "La Culotte" est-elle? demandez-le. Un véritable premier, le dernier grand succès de l'époque de Paris. C'est du Palais Royal et du meilleur, mais du rire propre (pas de faux-rire) et une très jeune et innocente demoiselle pour conduire sa mère, la semaine prochaine, au Théâtre Canadien-Français.

Ce n'est pas une pièce à grand spectacle, ce n'est pas de la bouffonnerie, artistique, ce n'est pas une revue, revue, ce n'est pas une comédie pour le monde où l'on s'ennuie. Au contraire, c'est une comédie pour rire, pour rire largement, franchement, à s'en débarrasser la mâchoire. Rire est le propre de l'homme. L'homme qui est désarçonné, qui ne rit plus, n'est plus un homme. Il y aura donc des foules au Canadien ces jours prochains.

La pièce ne peut être narrée. C'est tout dire, sans rien dire. Et nous laissons la surprise aux fidèles du Canadien—aux amateurs de la bonne vieille gaieté française qui ne perd jamais ses droits depuis des siècles.

La mise en scène et la mise sur pied de la pièce est, dit-on, parfaite et conforme à celle de Paris. La distribution comprend des artistes aimés: Miral (qui entraîne tout le monde); Delays, (qui, plus que jamais, aura l'œil faroucé et la bouche perverse); Robertal (dans un genre qui lui a réussi); Deville (ce "Stéphan du rire"; Giroux (la première ingénuité canadienne); Descartier, un artiste, quoique modeste; Leroy (une autre armoire); Roy (une révélation).

Dimanche, 29 avril, on représentera "La Môme aux beaux yeux", échantillon moderne "vénus" en tableau vivant par Mlle Simone Robertal, Mmes Leroy, Félix et l'Indispendable Miral (Henri).

AVIS

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE GODIN-MENARD, LIMITEE

AVIS

AVIS

Celle qui est triste

Par Marcelle Tinayre

Je la vois chez Mme B... tous les jeudis, de 4 à 7 heures, elle fait partie de ce petit groupe d'ouvrières bénévoles qui viennent coudre ou tricoter, une fois par semaine, pour les pauvres ou pour les soldats. C'est une tradition déjà ancienne et qui remonte aux temps lointains de 1914, au début du premier hiver de guerre! A cette époque, toutes les femmes voulaient faire quelque chose, et sans attendre l'avis du gouvernement, elles avaient décrété une façon de mobilisation civile. Les unes servaient la France dans les hôpitaux; les autres s'occupaient d'œuvres diverses; et celles qui ne pouvaient rien faire que tricoter, tricotaient, avec quelle ardeur fébrile!... Cette belle ardeur s'est un peu calmée; ce beau zèle s'est ralenti, comme il était inévitable. Cependant, Mme B... a observé ses fidèles du jeudi, et de sa maison sortent encore des kilomètres de cache-nez et des montagnes de passe-montagnes.

La jeune femme dont je veux vous parler fut une des premières travailleuses, et la plus acharnée de toutes. En novembre 1914, elle était assise dans ce petit fauteuil bleu où je l'ai vue encore hier, où elle sera l'hiver prochain si la guerre n'est pas finie. Et elle coud, raccommode, tricote pendant des années, s'il le faut, sans perdre une minute ou une parole, obstinée et silencieuse, avec cet air triste qui me la fit aimer... Trente ans, blonde, pâlotte, des yeux bleus qui l'embellissent, une de ces figures qui prennent toute leur expression sous les voiles de deuil... Le charme d'un bouquet de violettes, déjà respiré, un peu fané... A notre première entrevue, j'avoue qu'elle m'intéressa moins que les autres jeunes femmes. Elle ne disait rien. Ses amies parlaient. Les langues étaient aussi agiles que les doigts aussi piquantes que les longues aiguilles. Chacune de ces dames avait quelque chose à vanter et quelques autres à blâmer, chacune s'engouffrait d'un héros, mari, fils ou frère.

Chaque fois qu'une nouvelle venue pénétrait dans le cercle, le même entretien recommençait, avec les mêmes rites immuables. — Eh bien!... Vous avez des nouvelles de Paul?... — On ne l'a pas vu depuis la semaine dernière, je vous remercie... — Pouvez-vous savoir où il est?... — Bien sûr... — C'est défendu de l'écrire?... — Mais on a des trucs... il est en Lorraine... on en Artois, ou en Champagne... Et le vôtre?... — Le mien?... Il est au repos, en ce moment. Il a été cité pour la seconde fois... — Oh! que vous devez être heureuse!... — Très heureuse... Mais j'aimerais bien qu'il eût une petite permission... Il l'a bien gagnée... — Choeur des dames: — Ah! les permissions!... On devrait en donner plus souvent... C'est que les généraux sont trop vieux ma chère! Ils ont oublié que les pauvres soldats et les pauvres femmes souffrent de l'absence et que des permissions très fréquentes tueraient le café et conserveraient l'union des ménages... — C'est ce que méritait Alfred... — Il a le café, Alfred?... — Lui?... Vous n'y pensez pas!

— Lucie s'en chargera?... Vous voulez bien, ma petite Lucie?... C'est que moi, je n'ai plus la tête à moi. Vous comprenez, quand on a son mari au front... — A la longue, ma curiosité fut si excitée qu'il lui vint un jour à l'esprit de lui écrire. Elle rougit un peu et murmura: — Il est souffrant madame, bien souffrant... — Dans un hôpital?... — Oh! non... Il est chez nous... On l'a réformé pour cause de faiblesse constitutionnelle... Il en a été désespéré... Mais ce n'est pas sa faute... — Choeur de dames: — Evidemment, ce n'est pas sa faute... On peut se rendre utile partout... Il fait ce qu'il peut... Mais enfin, c'est de la chance pour vous, qui avez le cœur tranquille et l'esprit libre... Vous ne pouvez pas comprendre ce que nous sentons, nous autres... — Je comprends très bien... — Non, ce n'est pas possible... La jeune femme sent bien que dans la pitié de ses amies, il y a un mépris involontaire, que son mari, à elle, son mari, qui n'est pas soldat, son mari qu'elle garde, paraît un homme d'espèce inférieure, un Français de seconde classe. Qu'il soit désolé de son impuissance à combattre, qu'elle-même souffre de la voir malade, humiliée, cruellement aigri par la sécurité qu'il n'eût pas cherchée, cela, en vérité, n'a aucune importance. Cela ne touche personne.

J'ai lu, dans les yeux tristes de Lucie, le secret de ce petit drame. J'ai deviné pourquoi elle se dévoue avec une abnégation infatigable à toutes les tâches ennuyeuses et fatigantes, pourquoi elle ne répond jamais aux insinuations malicieuses, pourquoi elle n'ose jamais sourire. La joie lui est interdite, comme un sacrilège; sa douleur ne trouve pas d'écho sincère; sa bonté paraît une rançon qu'elle paie au destin. Elle est en marge de la vie, écartée de communion nationale par l'ostracisme secret de celles qui pourraient, demain, être des veuves.

Marcelle TINAYRE.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

L'AUTORITE

Il a un moral magnifique... — Comme Louis... — Comme Maurice... — Mon mari a fait deux prisonniers de sa main... — Mon frère est décoré... — Mon cousin qui est aviateur... — Tenez! voilà sa lettre... — Oh! Il y a une fleur dedans... — Moi, je ne peux plus voir les civils. C'est de l'antiquaille ou du déchet... — Ma chère, une femme qui n'a pas son poil, en ce temps-ci, n'est pas intéressante... — Chut! faites attention... — Ah! oui... La dame blonde ne disait jamais rien, et les autres dames ne lui demandaient jamais rien... Quand une épouse attendrie sortait de son corsage une lettre froissée, écrite au crayon, quand une jeune fille faisait admirer la bague l'aluminium qui doublait, à son doigt, le symbolique anneau des fiançailles, la dame blonde souriait humblement et son doux regard semblait dire: — J'aime votre bonheur. Je souhaite qu'il soit préservé... Rien de plus. Cependant, ses amies ne la négligeaient pas. Elles s'accordaient à louer sa bonne grâce et sa complaisance... et à lui coller toutes les petites corvées! Ecrire les adresses sur les paquets, réassortir les laines, faire une réclamation à tel magasin, etc... — Lucie s'en chargera?... Vous voulez bien, ma petite Lucie?... C'est que moi, je n'ai plus la tête à moi. Vous comprenez, quand on a son mari au front... — A la longue, ma curiosité fut si excitée qu'il lui vint un jour à l'esprit de lui écrire. Elle rougit un peu et murmura: — Il est souffrant madame, bien souffrant... — Dans un hôpital?... — Oh! non... Il est chez nous... On l'a réformé pour cause de faiblesse constitutionnelle... Il en a été désespéré... Mais ce n'est pas sa faute... — Choeur de dames: — Evidemment, ce n'est pas sa faute... On peut se rendre utile partout... Il fait ce qu'il peut... Mais enfin, c'est de la chance pour vous, qui avez le cœur tranquille et l'esprit libre... Vous ne pouvez pas comprendre ce que nous sentons, nous autres... — Je comprends très bien... — Non, ce n'est pas possible... La jeune femme sent bien que dans la pitié de ses amies, il y a un mépris involontaire, que son mari, à elle, son mari, qui n'est pas soldat, son mari qu'elle garde, paraît un homme d'espèce inférieure, un Français de seconde classe. Qu'il soit désolé de son impuissance à combattre, qu'elle-même souffre de la voir malade, humiliée, cruellement aigri par la sécurité qu'il n'eût pas cherchée, cela, en vérité, n'a aucune importance. Cela ne touche personne.

Je la vois chez Mme B... tous les jeudis, de 4 à 7 heures, elle fait partie de ce petit groupe d'ouvrières bénévoles qui viennent coudre ou tricoter, une fois par semaine, pour les pauvres ou pour les soldats. C'est une tradition déjà ancienne et qui remonte aux temps lointains de 1914, au début du premier hiver de guerre! A cette époque, toutes les femmes voulaient faire quelque chose, et sans attendre l'avis du gouvernement, elles avaient décrété une façon de mobilisation civile. Les unes servaient la France dans les hôpitaux; les autres s'occupaient d'œuvres diverses; et celles qui ne pouvaient rien faire que tricoter, tricotaient, avec quelle ardeur fébrile!... Cette belle ardeur s'est un peu calmée; ce beau zèle s'est ralenti, comme il était inévitable. Cependant, Mme B... a observé ses fidèles du jeudi, et de sa maison sortent encore des kilomètres de cache-nez et des montagnes de passe-montagnes.

La jeune femme dont je veux vous parler fut une des premières travailleuses, et la plus acharnée de toutes. En novembre 1914, elle était assise dans ce petit fauteuil bleu où je l'ai vue encore hier, où elle sera l'hiver prochain si la guerre n'est pas finie. Et elle coud, raccommode, tricote pendant des années, s'il le faut, sans perdre une minute ou une parole, obstinée et silencieuse, avec cet air triste qui me la fit aimer... Trente ans, blonde, pâlotte, des yeux bleus qui l'embellissent, une de ces figures qui prennent toute leur expression sous les voiles de deuil... Le charme d'un bouquet de violettes, déjà respiré, un peu fané... A notre première entrevue, j'avoue qu'elle m'intéressa moins que les autres jeunes femmes. Elle ne disait rien. Ses amies parlaient. Les langues étaient aussi agiles que les doigts aussi piquantes que les longues aiguilles. Chacune de ces dames avait quelque chose à vanter et quelques autres à blâmer, chacune s'engouffrait d'un héros, mari, fils ou frère.

Chaque fois qu'une nouvelle venue pénétrait dans le cercle, le même entretien recommençait, avec les mêmes rites immuables. — Eh bien!... Vous avez des nouvelles de Paul?... — On ne l'a pas vu depuis la semaine dernière, je vous remercie... — Pouvez-vous savoir où il est?... — Bien sûr... — C'est défendu de l'écrire?... — Mais on a des trucs... il est en Lorraine... on en Artois, ou en Champagne... Et le vôtre?... — Le mien?... Il est au repos, en ce moment. Il a été cité pour la seconde fois... — Oh! que vous devez être heureuse!... — Très heureuse... Mais j'aimerais bien qu'il eût une petite permission... Il l'a bien gagnée... — Choeur des dames: — Ah! les permissions!... On devrait en donner plus souvent... C'est que les généraux sont trop vieux ma chère! Ils ont oublié que les pauvres soldats et les pauvres femmes souffrent de l'absence et que des permissions très fréquentes tueraient le café et conserveraient l'union des ménages... — C'est ce que méritait Alfred... — Il a le café, Alfred?... — Lui?... Vous n'y pensez pas!

— Lucie s'en chargera?... Vous voulez bien, ma petite Lucie?... C'est que moi, je n'ai plus la tête à moi. Vous comprenez, quand on a son mari au front... — A la longue, ma curiosité fut si excitée qu'il lui vint un jour à l'esprit de lui écrire. Elle rougit un peu et murmura: — Il est souffrant madame, bien souffrant... — Dans un hôpital?... — Oh! non... Il est chez nous... On l'a réformé pour cause de faiblesse constitutionnelle... Il en a été désespéré... Mais ce n'est pas sa faute... — Choeur de dames: — Evidemment, ce n'est pas sa faute... On peut se rendre utile partout... Il fait ce qu'il peut... Mais enfin, c'est de la chance pour vous, qui avez le cœur tranquille et l'esprit libre... Vous ne pouvez pas comprendre ce que nous sentons, nous autres... — Je comprends très bien... — Non, ce n'est pas possible... La jeune femme sent bien que dans la pitié de ses amies, il y a un mépris involontaire, que son mari, à elle, son mari, qui n'est pas soldat, son mari qu'elle garde, paraît un homme d'espèce inférieure, un Français de seconde classe. Qu'il soit désolé de son impuissance à combattre, qu'elle-même souffre de la voir malade, humiliée, cruellement aigri par la sécurité qu'il n'eût pas cherchée, cela, en vérité, n'a aucune importance. Cela ne touche personne.

J'ai lu, dans les yeux tristes de Lucie, le secret de ce petit drame. J'ai deviné pourquoi elle se dévoue avec une abnégation infatigable à toutes les tâches ennuyeuses et fatigantes, pourquoi elle ne répond jamais aux insinuations malicieuses, pourquoi elle n'ose jamais sourire. La joie lui est interdite, comme un sacrilège; sa douleur ne trouve pas d'écho sincère; sa bonté paraît une rançon qu'elle paie au destin. Elle est en marge de la vie, écartée de communion nationale par l'ostracisme secret de celles qui pourraient, demain, être des veuves.

Marcelle TINAYRE.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

PNEUS K & S

Plus de milles par dollar dépense

Nos clients et nos concurrents reconnaissent que les pneus "K&S" signifient la qualité, le service et la satisfaction. Afin de mettre le prix de nos articles à la portée de tous les automobilistes, nous fabriquons des pneus à trois surfaces de roulement variées, et à des prix divers afin de faire face aux conditions canadiennes. Le prix est tout aussi bas que celui de tout autre pneu.

Plus de milles par dollar dépense

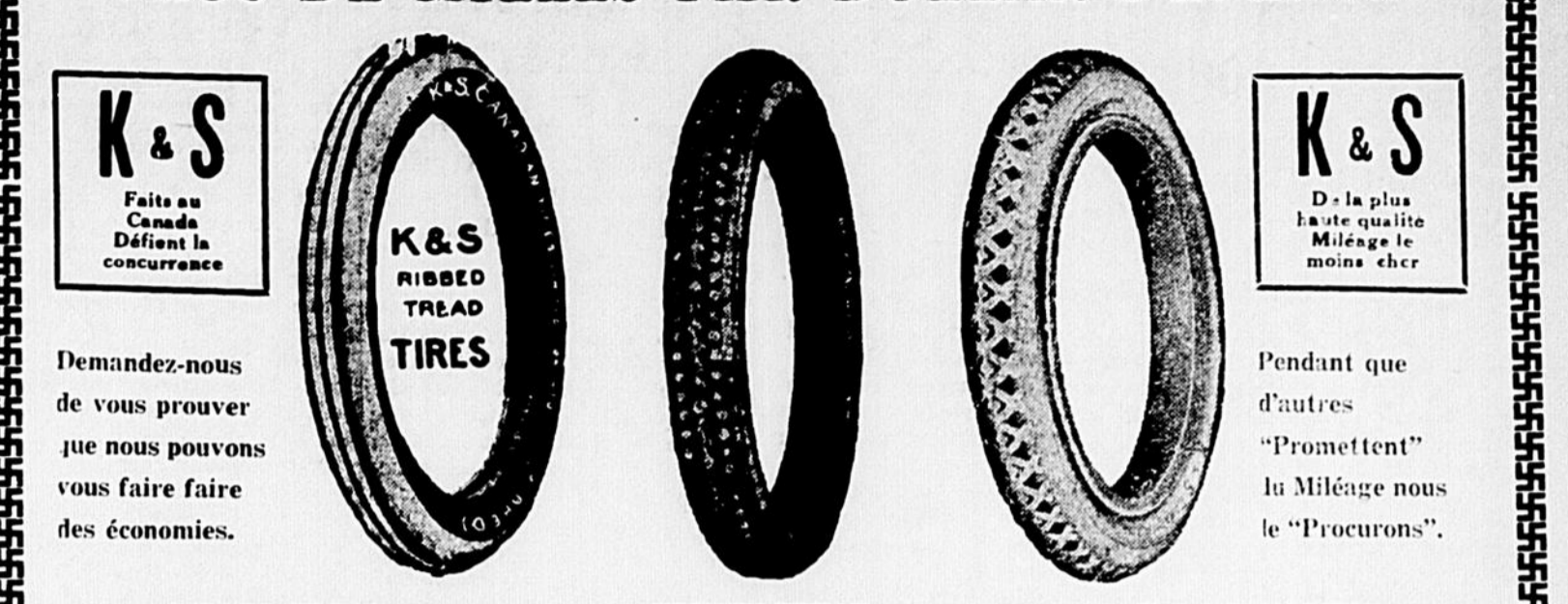


Table with 3 columns: RIBBED TREAD, TRUSTY TREAD, K & S CANADIENS. Rows show various tire sizes and their corresponding prices.

VOUS

Ne pouvez être trop particulier quant au choix de celui en qui vous mettez votre confiance pour faire vos réparations. Réparer les pneus promptement est un art, et peut être fait par des mécaniciens habiles et expérimentés seulement.

SI ALORS K&S Canadian Tires Limited. Includes address: 17, AVENUE DU PARC, MONTREAL, and phone number: TELEPHONE EST 6212.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaires du service suburbain 1916-17

Table with multiple columns listing tram routes (e.g., Du Bureau d. Poste, De Lachine, SAULT AU RECOLLET) and their respective departure times.

LES ECHOS DES DEUX CAPITALES

Une nouvelle carrière pour notre jeunesse

Pourquoi le Canadien-français ne s'élançerait-il pas à la conquête de l'espace ?

(Spécial à "L'Autorité") Ottawa, 20.—L'hon. M. Sévigny persévère dans ses efforts afin d'amener la création d'une école d'aviation à Québec. Il appartenait au jeune ministre du Revenu de l'Intérieur de se constituer le champion d'une telle cause ; car quelle plus belle école d'énergie, d'audace, de sang-froid peut exister qu'une école d'aviation !

Sanglante insulte aux Québécois

On veut établir chez eux deux asiles d'aliénés au lieu d'une

(Spécial à "L'Autorité") Québec, 20.—On prête au gouvernement fédéral l'intention d'établir un asile d'aliénés à Québec. Des démarches auraient été faites dans ce sens auprès de certaines communautés de sœurs de charité, et l'on dit que les Sœurs Grises auraient accepté la direction de ce nouvel asile. Un nouvel asile d'aliénés à Québec ! Pourquoi ? Une foule de libéraux importants de Québec, voient dans ce projet une nouvelle insulte du gouvernement fédéral à notre population. D'un autre côté, on prétend que l'Asile de Beauport est suffisant pour contenir tous les aliénés de Québec.

Un nouvel hebdomadaire va paraître à Québec

(Spécial à "L'Autorité") Québec, 20.—Un nouveau journal hebdomadaire va faire son apparition à Québec le 27 du courant. Ce journal, qui comptera parmi ses directeurs, des conservateurs marquant de la vieille capitale et voire même quelques libéraux, aura pour unique programme, le déclanchement d'une offensive selon toutes les règles de la stratégie politique, contre les fortes lignes du gouvernement provincial.

Le maire Laviguer prêche d'exemple

(Spécial à "L'Autorité") Québec, 20.—Le maire de Québec, comme on sait, père d'une famille de vingt-huit enfants, vient de refuser une augmentation de salaire de \$2,000 par année. Et l'on ne sait trop lequel est le plus digne de notre admiration sans réserve : ou bien le père de deux douzaines et quart de marmots ; ou bien le maire désintéressé qui refuse cette augmentation qu'un échevin zélé lui offre... en son nom propre.

Le Conseil s'insurge

Il trouve que le maire Martin le traite par dessous la jambe On a bien vu celui-ci se gratter comme si ça le piquait ; mais il n'a rien dit. Toutefois, on rencontre des quidams, à l'hôtel de ville, qui ne se gênent pas de proclamer que le maire Martin, dès qu'il est élu, prépare aussitôt sa réélection et que chacun de ses actes tend à ce but.

Les garçons de fermes

QU'ON LEUR PAIE S'IL LE FAUT UNE ALLOCATION SPECIALE POUR LES ATTIRER A LA TERRE.

Bien que l'Autorité ne se fasse pas faute, à l'occasion, de river son clou au "Canada", elle croit bon, en vertu de sa devise — Rendre à César ce qui appartient à César — de reproduire cet article paru dans la feuille du matin et qui a son entière approbation :

On n'ignore pas que le gouvernement a fait annoncer, il y a quelque temps, qu'il allait, par l'intermédiaire de 7,000 journaux aux États-Unis, inviter les garçons de ferme à immigrer au Canada pour venir en aide aux agriculteurs.

Or, voici ce qui se passe. Non seulement on fait de l'enrôlement pour la défense nationale et pour le service d'outre-mer, mais on embauche même les fils de cultivateurs et les garçons de ferme pour les inciter à venir travailler dans les fabriques de munitions à Montréal et d'ailleurs.

Les prix offerts par les solliciteurs sont tellement alléchants que les garçons ne peuvent résister et qu'ils abandonnent la ferme pour la fabrique.

Ce qui veut dire que du train où vont les choses, avant peu la population sera en face de la famine.

Dans bien des villages et des paroisses les agriculteurs sont laissés à eux-mêmes, et nous pourrions donner comme exemple, la paroisse St-Constant, dans le comté de Laprairie, où il ne reste plus que "10" employés de ferme sur les "200" qu'on y comptait il y a quelques mois.

Il en est de même non seulement dans notre province, mais dans les provinces-sœurs et le problème devient d'une solution si difficile qu'on s'alarme.

Les agriculteurs découragés devant la tâche à accomplir, ont décidé de réduire leur production. La conséquence, on s'en rend compte, sera des plus désastreuses tant pour les Alliés que pour nous-mêmes. Comment veut-on espérer qu'un cultivateur puisse enseigner de grandes étendues de terre quand il est seul pour entreprendre une besogne aussi considérable ?

Un citoyen bien au courant de la situation nous disait hier, que, à moins que le gouvernement fédéral intervienne au plus tôt, c'est la famine à courte échéance qui s'en vient.

"Ainsi, nous disait-il, si la production agricole diminue, où la population trouvera-t-elle l'hiver prochain les aliments nécessaires ? On aura ses poches remplies d'argent, on ne pourra rien acheter".

Et notre interlocuteur auquel nous demandions comment il résoudrait ce grave problème nous a fait la suggestion suivante qui mérite toute l'attention du parlement qui va se réunir jeudi :

"Vous me dites, nous a-t-il répondu, que les garçons de ferme émigrent par les gros salaires payés dans les fabriques de munitions aimant mieux quitter la ferme, pourquoi alors le gouvernement fédéral, à même les millions qu'on lui vote pour la guerre, ne ferait-il pas une part pour les agriculteurs ?

"Il est bien certain que les impôts sur les profits de fabrication des munitions ne sont pas assez élevés et assez bien répartis. Par exemple, pourquoi cet impôt qui est de 25 pour cent après les 7 pour cent qu'une compagnie de \$50,000 retire, ne serait-il pas porté à 50 pour cent au moins ? Et pourquoi n'est-on fixé le chiffre du capital à \$50,000 ?

"Que que soit son capital, une compagnie n'entreprend pas de faire des munitions sans être assurée de gros bénéfices, pourquoi alors ne pas l'atteindre avec un impôt de 50 pour cent ? Le 25 pour cent de surplus serait versé à un fonds dit "de l'agriculture", qui serait distribué aux provinces, pour leur aider dans l'encouragement à l'industrie agricole.

"Il serait facile d'aider l'agriculture en payant la moitié des gages payés aux garçons de ferme. L'agriculteur paierait, disons un salaire de \$30 par mois, par homme, pourquoi ne lui allouerait-on pas une subvention de \$30,000 par mois, en l'obligeant à nourrir et à loger le garçon de ferme. Cette subvention ne lui serait payée que sur une déclaration assermentée devant le maire, établissant qu'elle équivalait au salaire payé au garçon de ferme.

"Au soldat on paie bien \$1,10 par jour plus une allocation quotidienne de 75 sous, en outre de ce qui est payé à sa famille par le gouvernement et par le Fonds Patriotique ; pourquoi n'accorderait-on pas au garçon de ferme une allocation de \$1,00 par jour en plus du salaire de \$1,00 par jour qu'il recevra de son patron en outre du logement et de la nourriture ?

"Il est vrai que même à ce chiffre il ne retirera pas de son travail à la ferme autant d'argent qu'à la fabrication de munitions, mais il n'aura en retour rien à déboursier pour son logement et sa nourriture. Et revenu sur la ferme, le garçon aidera à l'agriculture qui pourra augmenter sa production et payer ainsi à la famille qui nous menace.

"Ma suggestion n'est peut-être pas la meilleure, mais je vous la donne quand même.

Le beau geste de M. l'abbé Gauthier

La Commission devrait insister pour payer son terrain. — Le commissaire Giroux méritent aussi des compliments

L'acte de M. l'abbé Gauthier, curé de Saint-Jacques, mettant gratuitement à la disposition de la Commission Scolaire un terrain d'une valeur de \$25,000 est digne de tous les éloges.

Quelle leçon donne ce brave prêtre à tous nos richards qui se gardent avec tant de soin de souscrire aux œuvres éducationnelles !

Nous estimons même, pour notre part, cet acte trop généreux de la part d'un homme dont les moyens sont, après tout, limités. C'est pourquoi la Commission Scolaire doit en toute justice, et sans plus de retard, remettre au bon prêtre la valeur entière de son terrain.

A propos de la disparition de l'école Saint-Jacques, voici la lettre que nous recevons :

M. Gaston Maillet, Directeur de "L'Autorité", Cher monsieur,

Laissez-moi féliciter votre journal de l'esprit public qu'il a déployé en demandant la disparition de l'école Saint-Jacques, qui s'élève à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis. Mes amis et moi tenons à vous remercier de tout cœur, ainsi que M. le curé Gauthier et M. le commissaire Napoléon Giroux, lesquels se sont constitués les champions d'une cause qui intéresse tant le commerce canadien-français.

Espérons qu'avant longtemps on érigera un gratte-ciel d'au moins dix étages à cet endroit commercial, ce qui réparera dans une certaine mesure la solution de continuité qu'on déplorait rue Sainte-Catherine-Est et qui fait tant de tort aux affaires.

Encore une fois, merci à vous, ainsi qu'à M. le curé Gauthier et à M. le commissaire Napoléon Giroux.

Un marchand canadien-français, de la rue Sainte-Catherine-Est.

Alex. DUPONT-HEBERT.

Une loi de tempérance !!

Les gens, décrète l'hon. M. Mitchell, boiront autant mais paieront plus cher

Aux députés qui lui faisaient des représentations à propos de la loi des licences, à Québec, pendant la dernière session, l'hon. Walter Mitchell, trésorier provincial, offrit comme argument suprême :

—Malgré la diminution du nombre des hôtels et des heures de vente, vous savez bien qu'il se vendra la même quantité de boisson ! Et voilà ce que M. Mitchell se plaisait à appeler une loi de tempérance !

Nous commencerons, dans quelques jours, à en subir les merveilleux effets, puisque les débitants, nœclés à la faillite par la réduction du nombre des heures de vente et l'augmentation irrationnelle du coût des licences, ont été obligés d'augmenter le prix des liqueurs.

Que de remerciements nous devons au tempérantiste M. Mitchell, qui en réduisant le nombre des hôtels assure que le public consommera autant de liqueurs, et qui se montre tellement anxieux de prélever sa part des profits que le public, comme d'habitude, est appelé à faire les frais de cette expérience ministérielle !

Tremblay et Chaussé

Les journaux s'occupent par le temps qui court de deux officiers publics qui ont l'air de peu ou point s'entendre. Pour nous c'est le chef Tremblay qui a raison. Le chef est un homme de haute valeur.

Nous ne pouvons pas en dire autant de M. Chaussé. L'inspecteur des bâtiments qui laisse bâtir des petites chabines à un étage de quelques pieds de hauteur, des buanderies à Chinois ou des trous à croque-morts, en plein cœur de Montréal, en pleine rue St-Denis, à deux pas de la rue Ste-Catherine, en plein front de notre Université Canadienne-Française l'Université Laval, n'est pas l'homme qu'il faut comme inspecteur de bâtisses et encore moins pour tenir la comparaison avec le chef Tremblay. Nous nous apprêtons d'ici à quelque temps à montrer M. Chaussé sous ses vraies couleurs. Il y va de l'intérêt des contribuables.

Le travail des écoliers

"L'Autorité" publiait le 31 mars, un article intitulé : "La conscription du travail", par lequel nous demandions, en vue des besoins de l'heure présente, de fermer les écoles le 1er mai, afin de permettre aux écoliers de travailler aux champs, en retirant, bien entendu, un salaire des cultivateurs. Voici ce que nous écrivit, à ce propos, un citoyen des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 11 avril 1917. A Monsieur Gaston Maillet, Propriétaire de "L'Autorité", Montréal.

Monsieur :— Le projet que vous soumettiez à vos lecteurs il y a quelque temps, semble prendre racine et devient populaire.

En effet en fermant à bonne heure les séminaires, collèges, etc., cela permettrait d'abord aux étudiants, fils de cultivateurs d'aller aider dans leurs parcelles respectives aux travaux du sol ; ensuite il faudrait de toute nécessité que le gouvernement se chargeât dans chaque localité, d'une certaine étendue de terrain, qu'il mettrait en culture, avec l'aide de ces élèves. On pourrait soit cultiver ces terrains sur un plan CO-OPERATIF, comme la chose se fait depuis trois ans chez les BOCHES, soit aussi et surtout dans le but de donner le goût de la culture et de ce fait en retirer bénéfices, en faisant craindre les accapareurs par un retour à la terre extraordinaire.

Le gouvernement semble-t-il capable d'un tel geste ? Ou de tout geste sensible d'améliorer la situation du pays ? La terre a besoin de toutes les mains pour une production canadienne. Si nous devons avoir une conscription, ce sera une conscription du travail, une conscription utile, et une conscription CHEZ-NOUS.

Il est grand temps qu'on agisse et pense que le peuple se lamente, les SALTIMBANQUES qui se payent trop longtemps la tête du peuple, pourraient bien goûter du COUPERET.

Partout on entend les conversations séduisantes, les idées révolutionnaires, la digue morte... tionnaires vont leur train chez eux monte toujours, il est grand temps qu'on pense que le PEUPLE... est humain, à moins que nous soyons ici en pays BOCHES.

Croyez, monsieur, que votre projet à mon adhésion.

Alex. DUPONT-HEBERT.

Les aspirants foisonnent

Baucoup se croient appelés à la Commission Scolaire Catholique

Si le Conseil municipal, le lieutenant gouverneur en conseil et l'archevêché ne s'empresstent pas de nommer au plus tôt les membres de la future Commission scolaire catholique, nous verrons bientôt 500 candidats sur les rangs.

Ce sera comme pour la bibliothèque. Des gens écrivains des lettres à l'hôtel de ville bourrées de fautes de français, par lesquelles ils demandaient d'être nommés au poste d'administrateur du palais des livres.

Nous verrons assurément des aspirants ne sachant ni lire ni écrire aspirer au poste de commissaire d'écoles, si ça doit continuer d'être un "free for all."

Concert Ysaie

WINDSOR HALL, LUNDI, 23 AVRIL

Eugène Ysaie, le grand violoniste, avec le concours de Maurice Dambois, pianiste, et Gabriel Ysaie, violoniste. PROGRAMME.

1. Sonate VII, op. 30, en do mineur de Beethoven. I.—Allegro con brio. II.—Adagio Cantabile. III.—Scherzo, Allegro. IV.—Finale, Allegro. M.M. Eugène Ysaie et Maurice Dambois.

2. Concerto No 24, en la mineur, pour violon - - - Viotti I.—Moderato (Caëcence d'Ysaie). II.—Adagio. III.—Agitato assai. M. Eugène Ysaie.

3. Piano solo. (a) Prélude - - - Rachmaninoff. (b) Caprice-Valse - M. Dambois. M. Maurice Dambois. 4. Concerto pour deux violons. Bach. I.—Allegro Maestoso. II.—Adagio. III.—Allegro Vivace. M.M. Eugène et Gabriel Ysaie.

5. (a) Havanaise - - - Saint-Saëns. (b) Berceuse de l'Enfant Pauvre. M. Maurice Dambois. (c) Scherzo-V., Chabrier-Locfer. (d) Scherzo-Tarent, Wieniawski. M. Eugène Ysaie.

Les billets pour ce grand concert sont en vente chez Willis, dans l'Ouest et chez Archambault, dans l'Est.

Notre quartier latin et ses poètes

M. Ubald Paquin, conférencier du plus grand mérite, prononcera une conférence, jeudi soir, à 8 h. 30 p.m., en la salle de la bibliothèque de Saint-Sulpice, sur ce sujet : "Notre Quartier Latin et ses Poètes." Prix du billet : 50 sous.

L'Orchestre symphonique Dubois

Tel qu'annoncé dans ce journal, cette organisation locale donnera son 5ième concert mardi soir prochain à la Salle Windsor. M. B. Scherzer sera soliste. Voici le programme :

I "Peer Gynt suite" - E. Grieg, op. 46 I.—Le matin. II.—La mort d'Åse. III.—Danse d'Anitra. IV.—Dans la caverne du Roi des Montagnes.

II 2ième concerto op. 22 N. Wienawski Allegro moderato, Romance, Allegro confusco, Mr B. Scherzer

III a.—A une rose sauvage, Mc Dowell b.—La voix des cloches (Réverie). A. Luigini c.—Ballet égyptien - A. Luigini

IV Polonaise brillante, Op. 21, Wienawski Mr B. Scherzer

V. Scènes alsaciennes, (Souvenir), J. Massenet I.—Dimanche matin. II.—Au cabaret. III.—Sous les tilleuls. IV.—Dimanche soir. Miss J. Stanley au Piano.

LE CONCERT DES POLONAIS LE 15 MAI PROCHAIN

Monsieur Louis H. Bourdon qui revient de New-York, a conclu les derniers arrangements en ce qui concerne le concert Gabriłowitsch-Dunew, le 15 mai prochain. Ce concert sera sous la présidence d'honneur de Paderewski, l'illustre maître polonais, et de Madame Paderewska, et en plus Mischa Elman, le célèbre violoniste russe, que tout Montréal connaît, ainsi que Mischa Levitzki, le brillant et jeune pianiste, seront en notre ville ce soir-là, Paderewski, en venant à Montréal assister à un concert dont tout le bénéfice ira au fonds de secours de son pays, attirera une foule ancienne de rendre hommage par sa présence au maître polonais si éprouvé par la guerre. Toutes nos sympathies lui sont acquies, et il fera bon de constater une fois de plus la générosité proverbiale de Montréal qui accourra une fois encore, saluer la personne éminemment sympathique du maître Paderewski. Nous donnerons un peu plus tard quelques notes biographiques sur les deux artistes russes qui prendront part au concert. Du premier Gabriłowitsch, plusieurs connaissances se parent avec l'illustre écrivain Mark Twain, ayant épousé la sœur de celui-ci. Il n'y a pas de liste de souscription pour ce concert, et il est donc inutile de se rendre au magasin pour s'inscrire, ni téléphoner à ce propos ; en jetant un coup d'oeil dans les journaux, on sera vite renseigné quant à ce qui concerne ce concert qui attirera l'élite de notre société Montréalaise.

Ossip Gabriłowitsch, le grand pianiste russe, est à l'heure actuelle des figures les plus importantes dans le monde musical. Musicien d'instinct autant que de formation, il s'est distingué d'une façon exceptionnelle, non seulement comme pianiste, mais aussi comme compositeur et chef d'orchestre. C'est la sixième fois que ce grand artiste visite l'Amérique et à chacune de ces tournées il a créé sur son public une profonde impression.

Né à Pétrograde en 1878, Ossip Gabriłowitsch est le fils d'un célèbre avocat russe. Ses frères s'occupèrent de musique et l'aîné fut son premier initiateur en cet art. Plus tard, il fit la connaissance du grand Rubinstein qui fut vivement impressionné par son talent. Effectivement, le jeune homme entra dans la classe de Victor Tostoff qui, à cette époque, était le meilleur ami de Rubinstein lui-même. Les nombreuses et profitables causeries qu'eut Rubinstein avec Gabriłowitsch furent pour celui-ci d'une valeur inestimable. De Pétrograde, Gabriłowitsch s'en alla passer trois ans à Vienne, où il termina ses études avec Leschetzky, une autre personnalité qui eut sur l'élève qui lui était confié une influence des plus heureuses et qui fut la cause directe des succès sans nombre que remporta Gabriłowitsch au cours de sa carrière. Ses tournées triomphales tant en Europe qu'aux États-Unis l'ont placé de suite au premier rang

Simple Question

Pendant la dernière session, à Québec, sir Lomer Gouin et son thuriferaire, M. Rodolphe Lemieux, affirmaient que l'Art dentaire doit être mis sur le même pied que le Droit (sic).

Cependant, à la Faculté de Droit, où trône M. Lemieux, les étudiants ne paient que \$40 par semestre, soit \$80 par année.

POURQUOI ? S'ils ne sont pas des Jocrisses, des Tartufes, M. Gouin et M. Lemieux, armés de leur grosse influence, ne font-ils pas mettre les étudiants en art dentaire sur le même pied que les étudiants en droit ?

Nos futurs dentistes paient \$80,00 par semestre, soit \$160,00 par année, soit le double des étudiants en droit pour suivre leurs cours. Si encore, Messieurs Dubeau, Nolin et Cie rendaient compte au Collège des dentistes de l'argent ainsi reçu des étudiants et des revenus de la clinique des pauvres de l'Ecole Dentaire Laval. Mais pas du tout.

Pourquoi, Sir Lomer, pourquoi, M. Lemieux, laissez-vous écorcher les familles de ces pauvres étudiants ? Répondez donc ! Mais répondez donc !

Le goût du monde entier préfère le Dewar's Whisky. Et maintenant—à cause de conditions particulières—le DEWAR'S est devenu le MOINS dispendieux de tous les whiskies de qualité supérieure. J. M. DOUGLAS & Co., Agents pour le Canada, MONTREAL.

Comment diminuer le cout de la vie. Le prix de la nourriture est élevé par ce qu'il est difficile de s'en procurer. La rareté existe parce que le rendement n'est pas suffisant. Le meilleur moyen de faire baisser les prix est d'augmenter la production. Vous pouvez améliorer la situation, si cet été, vous CULTIVEZ VOS PROPRES LEGUMES. Vous pouvez semer, et que vous voulez et garder toute la récolte. Des experts vous diront gratuits quels légumes sont plus propres à la culture sur votre lot. Quelles délices que de pouvoir vous procurer vos légumes dans votre jardin même ! Sans compter une réserve pour l'hiver ! Joignez ce mouvement afin de diminuer le coût de la vie. Vous le devez à votre pays, à nos braves dans les tranchées, à votre famille et à vous-même ; faites votre part. PROCUREZ-VOUS UN LOT GRATUITEMENT PRES DE CHEZ-VOUS. en vous adressant au Comité de culture de Montréal, 17 rue rue St-Jean. Tél. Main 1767-1768. Ossip Gabriłowitsch

Chemins de fer du gouvernement. Discontinuation du service de la rivière Ouelle et de Murray Bay. Le service Montréal-Saint-Léonard. Les bureaux de chemins de fer du gouvernement canadien annoncent qu'à partir du vendredi, 20 avril prochain, le service de la subdivision de la Rivière Ouelle, entre la jonction de la Rivière Ouelle et le quai de la Rivière Ouelle, sera discontinué et que le service par le vapeur "Champlain" entre le quai de la Rivière Ouelle et Murray Bay cessera aussi après cette date. Afin d'accommoder leur clientèle, les chemins de fer du Gouvernement canadien annoncent que l'Océan Limité, entre Montréal et la Jonction de Saint-Léonard, est maintenant pourvu d'un wagon réfectoire.

STYLE & COMFORT. Ce modèle D. & C. est avec conseils de toilette spéciale, les tailles les plus parfaites. Comme tous nos modèles, son prix est modéré, son très long usage. Demandez à votre corsetier. DOMINION CORSET CO. Montréal — Québec — Toronto. Fabriquant aussi les Corsets La Diva et les Basillères "Good Shape". CORSETS D & C